

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°52/2021/MEF/AC/CONST
RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE
COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS**

Le 27 janvier 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sise, entrée D, bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant **les travaux d'aménagement des locaux de l'Administration Centrale du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances** - Rabat - Chellah. **Bureau n°221, 2ème étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma - Rubrique "Appel d'Offres").

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trente-sept mille Dirhams (37 000.00 DHS).**
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **deux millions quatre cent trente et un mille sept cent soixante-dix-huit dirhams quatre-vingt-treize centimes toutes taxes comprises (2 431 778.93 DHS TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail Marocain des marchés publics.

La date prévue pour la visite des lieux est le **07 janvier 2022 à 10 heures**, Au service du Patrimoine Immobilier de la Direction des Affaires Administratives et Générales, entrée D, 2ème étage du bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances sis, quartier administratif, Rabat – Chellah.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 6** du règlement de la consultation, notamment la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualifications exigées suivants :

| Secteur | Classe minimale | Qualifications exigées |
|---------|-----------------|------------------------|
| A | 4 | A.5 |

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

En application des dispositions :

- 1) De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics ;
- 2) Des article 25 et 156 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tels qu'ils ont été modifié et complété par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Il est à signaler que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, ou une union de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été complété et modifié et à l'article 6 du règlement de consultation.